



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/Sub.2/AC.4/2004/2/Corr.1
28 juillet 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Sous-Commission de la promotion et de
la protection des droits de l'homme
Groupe de travail sur les populations autochtones
Vingt-deuxième session
19-23 juillet 2004
Point 4 b) de l'ordre du jour

**EXAMEN DES FAITS NOUVEAUX CONCERNANT LA PROMOTION
ET LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME ET DES
LIBERTÉS FONDAMENTALES DES AUTOCHTONES**

LES PEUPLES AUTOCHTONES ET LA RÉOLUTION DES CONFLITS

**Document de travail présenté par M. Miguel Alfonso Martínez,
membre du Groupe de travail sur les populations autochtones,
conformément à la résolution 2003/29 de la Sous-Commission**

Rectificatif

Paragraphe 83

À la fin du paragraphe, insérer l'appel de la note 5, dont le texte se lira comme suit:

Report of the Royal Commission on Aboriginal Peoples, vol. 2, «Restructuring the relationship», Part One, Ottawa, Minister of Supply and Services, 1996.

La numérotation des notes de fin de document suivantes sera modifiée en conséquence.
